

ATTESTATION DE SORTIE DE LA GARDERIE

Tout enfant inscrit à la garderie doit être récupéré par un adulte (indiquer ci-dessous les noms et prénoms des personnes autorisées).

Dans le cas exceptionnel où votre enfant de + de 6 ans devrait quitter la garderie seul, merci de prendre contact avec la mairie.

Je soussigné M. ou Mme

Parents de l'enfant

autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant à la garderie d'Allondaz.

Ces sorties sont sous l'entière responsabilité des parents et dégagent les Communes de toute responsabilité.

Fait à

Le

Signatures*

** pour signer, merci d'indiquer vos noms et prénoms*